

Cette lettre est rédigée par le service des politiques d'inclusion de la DDA-PI¹ en lien avec la commission du CA « défense et promotion des droits et libertés ».

Elle présente le suivi général de l'actualité politique (gouvernement, parlement, CNCPH, CNSA, ...) ainsi que les positions et les actions d'APF France handicap relatives à cette actualité.

Vous pouvez suivre en permanence cette actualité sur le site d'APF France handicap (rubrique « [actualités politiques](#) ») et sur www.faire-face.fr. Prenez aussi connaissance des avis du CNCPH sur le site du gouvernement [\[cliquez ici\]](#)

Retrouvez tous les numéros de la lettre sur le blog du mouvement : [\[cliquez ici\]](#)

SOMMAIRE

POLITIQUE DU HANDICAP	2
Conférence Nationale du Handicap.....	2
LOGEMENT	2
Projet de loi Evolution du logement, de l'aménagement numérique (dite loi « ELAN »)	2
EMPLOI	3
Projet de loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel	3
ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	4
Loi relative à l'orientation et à la réussite des étudiants	4
COMPENSATION	5
Proposition de loi relative à l'amélioration de la PCH	5
AIDANTS FAMILIAUX	6
Projet de directive européenne vie professionnelle – vie privée des parents et des aidants familiaux.....	6
EUROPE	6
Consultations citoyennes sur l'Europe.....	6
SANTE	7
Stratégie de transformation du système de santé	7
Accès aux soins des personnes handicapées	7
PROTECTION JURIDIQUE DES MAJEURS	8
Réforme de la protection juridique des majeurs	8
FOCUS SUR L'AIDE A DOMICILE	8
Chantier de réforme de la tarification des services d'aide à domicile (SAAD)	8
CALENDRIER PREVISIONNEL	9

Si vous rencontrez des difficultés à accéder à un lien [\[cliquez ici\]](#), n'hésitez pas à contacter Danielle Ballidoro, assistante à la DDA-PI, pour vous permettre de lire tous les documents contenus dans cette lettre

¹ DDA-PI = Direction Développement Associatif et Politiques d'Inclusion

POLITIQUE DU HANDICAP

Conférence Nationale du Handicap

Fin mai ?

Depuis plusieurs mois, une **Conférence Nationale du Handicap (CNH)** est **annoncée par le gouvernement** au second trimestre 2018. Mais la date n'est toujours pas arrêtée.

Des informations – non confirmées à ce jour – ont été données aux membres du CNCPH.

Cette CNH serait lancée fin mai autour de 4 thèmes (nous n'avons pas de précisions sur les contenus des thèmes) :

- approche par les droits
- approche par la simplification
- départements 100 % inclusifs
- vie à domicile

Ces sujets seraient ensuite travaillés autour de 14 réunions en région et une CNH conclusive serait organisée dans le 1^{er} semestre 2019.

POSITIONS ET ACTIONS D'APF FRANCE HANDICAP

La CNH ne doit pas se réduire à un plan de communication du Président de la République et du gouvernement.

Cette CNH est importante car elle doit donner **l'impulsion de la politique du handicap en France pour ce quinquennat**. Elle doit aussi **être concrète** pour enfin avancer sur un certain nombre de dossiers, notamment sur la compensation.

APF France handicap – en lien avec le comité d'entente et au sein du CNCPH – a tenu à rappeler **les objectifs de la Conférence Nationale du Handicap**, tels que définis par la loi du 11 février 2005 : «*débattre des orientations et des moyens de la politique concernant les personnes handicapées* » (art. 3).

LOGEMENT

Projet de loi Evolution du logement, de l'aménagement numérique (dite loi « ELAN »)

Présentation au conseil des ministères en mars 2018

Le ministre de la Cohésion des territoires et son secrétaire d'Etat ont présenté le projet de loi ELAN le 4 avril dernier.

Ce projet de loi s'appuie sur la **stratégie "Logement" du Gouvernement présentée en septembre dernier** : construire plus, mieux et moins cher, répondre aux besoins de chacun – notamment les plus fragiles -, et améliorer le cadre de vie sur tout le territoire.

L'article 18 crée la notion de logement «évolutif», c'est-à-dire accessible en grande partie et pouvant être rendu totalement accessible, par des travaux simples (au lieu de 100 % de logements accessibles).

Ce projet de loi sera débattu à l'Assemblée Nationale fin mai 2018.

POSITIONS ET ACTIONS D'APF FRANCE HANDICAP

Tout en marquant notre intérêt à cette approche du « logement évolutif », nous avons rappelé sans cesse aux ministres que cela devait être à certaines conditions : siphon de sol pour la salle de bain, accessibilité du balcon, financement des travaux, A l'occasion de ces débats, nous avons également demandé à rendre accessibles les immeubles d'habitation avec trois étages (au lieu de 4 étages actuellement, en sus du rez-de-chaussée).

Nous n'avons pas été entendus et dans un cadre inter associatif, nous avons vivement réagi à deux reprises.

LETTRE DE SUIVI DE L'ACTUALITÉ POLITIQUE

Mise à jour 23 avril 2018 * N° 19

	<p>Suite à notre réaction, nous avons été invités à une réunion d'urgence par la secrétaire d'Etat aux personnes handicapées avec la présence du Ministre de la cohésion sociale le 9 avril dernier. Des groupes de travail devraient se réunir avant le débat au parlement afin de préciser un certain nombre de caractéristiques liées au logement évolutif.</p> <p>Nous avons été auditionnés le 19 avril par deux députés rapporteurs du projet de loi pour la commission des affaires économiques.</p> <p>Enfin, APF France handicap va rejoindre un Collectif en création qui pourrait s'intituler « Logement de qualité pour tous » qui serait composé d'associations (Confédération nationale du Logement, ATD Quart Monde, etc.), de l'Ordre national des architectes, de syndicats du professionnel du bâti, de la Fédération nationale des CAUE (Conseil Architecture, Urbanisme et Environnement), etc. Une journée d'action de ce collectif est prévue le 17 mai.</p>
<p>Pour en savoir plus ↗</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Présentation du projet de loi par le gouvernement [cliquez ici] ▪ Projet de loi (dossier législatif) : [cliquez ici] ▪ Communiqué de presse inter associatif du 30 mars 2018 [cliquez ici] ▪ Communiqué de presse du comité d'entente du 4 avril 2018 [cliquez ici]

EMPLOI

<p>Projet de loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel</p> <p><i>Présentation au conseil des ministres le 6 avril 2018</i></p>	<p>La ministre du travail a présenté le 6 avril 2018 son projet de loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel.</p> <p>Ce projet de loi s'inspire notamment d'un vaste chantier de concertations lancé par le gouvernement depuis fin 2017 sur la formation, l'assurance chômage, l'apprentissage, l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés (OETH) ou les entreprises adaptées.</p> <p>Lors de sa conférence de presse de présentation du projet de loi, la Ministre du Travail a précisé que la concertation était en cours sur l'OETH et, qu'à l'issue de ces concertations, des dispositions viendraient compléter le texte lors du débat parlementaire.</p> <p>En effet, les dispositions relatives au handicap dans le projet de loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel ne recouvrent actuellement que 6 articles intégrés au sein d'un chapitre qui vise à favoriser l'entreprise inclusive autour de trois leviers : simplifier l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés, renforcer le cadre d'intervention des entreprises adaptées et l'accessibilité. Des réunions de concertations se poursuivent.</p>
	<p style="text-align: center;">POSITIONS ET ACTIONS D'APF FRANCE HANDICAP</p> <p>Dans un premier temps, le comité d'entente a vivement réagi car les associations n'étaient pas invitées à la concertation. Depuis, plusieurs rencontres ont eu lieu.</p> <p>Les orientations restent encore floues et surtout les modalités de mise en œuvre. Les ambitions affichées au départ semblent atténuées</p> <p>Si les grands principes affichés dans la loi peuvent nous convenir, les enjeux sont surtout dans la rédaction des décrets (mise en œuvre) et dans les financements. Nous restons par conséquent très attentifs et impliqués dans le suivi de dossier. Nous avons réagi à ce projet de loi le jour même, par communiqué de presse. Le CNCPH a donné son avis le 16 avril 2018.</p>
<p>Pour en savoir plus ↗</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Présentation du projet de loi : [cliquez ici] ▪ Communiqué de presse d'APF France handicap sur le projet de loi : [cliquez ici] ▪ Avis du CNCPH sur le projet de loi : [cliquez ici] ▪ Positions inter associatives sur l'OETH : [cliquez ici]

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Loi relative à l'orientation et à la réussite des étudiants

Procédure nationale de préinscription
« Parcoursup »

« Parcoursup » est la nouvelle plateforme nationale d'admission en première année des formations de l'enseignement supérieur.

Elle permet aux lycéens qui souhaitent entrer dans l'enseignement supérieur à la rentrée 2018, de se préinscrire, de déposer leurs vœux de poursuite d'études et de répondre aux propositions d'admission des établissements dispensant des formations de l'enseignement supérieur.

Cette plateforme a été créée par la loi relative à l'orientation et à la réussite des étudiants (JO du 9 mars 2018).

L'article 1^{er} (IX de l'article L612-3.) de cette loi fait référence aux candidats en situation de handicap leur donnant la possibilité d'obtenir un réexamen après les premières phases d'affectation. Un décret en précisant les conditions est en cours de finalisation.

POSITIONS ET ACTIONS D'APF FRANCE HANDICAP

Nous avons alerté le ministère sur le risque de discrimination en raison de l'évaluation des attendus (certains jeunes en situation de handicap ont des besoins d'aménagements et d'adaptations qui peuvent rendre leurs parcours parfois plus longs ou atypiques, ce qui doit être considéré avec une attention particulière afin d'éviter toute discrimination) et avons demandé la mise en place de cellules d'accompagnement dans chaque académie.

Dans le courant du mois de mars, certains étudiants en situation de handicap ont fait part publiquement de leurs inquiétudes sur ce dispositif. APF France handicap a été sollicité par de nombreux médias pour donner son avis.

Le cabinet du ministère de l'enseignement supérieur a dès lors pris contact avec nous pour faire part de leur « méa culpa » (*non concertation en amont*) et écouter nos propositions.

Dès lors, l'ensemble de nos préconisations ont été retenues (diffusion d'une circulaire ministérielle datée 28 mars 2018, prise en compte dans le projet de décret relatif au réexamen) pour :

- mettre en place des équipes d'accompagnement pour les candidats en situation de handicap dans chaque académie,
- préciser la mise en œuvre du droit à réexamen du dossier, déjà prévu par la loi.

Nous avons rencontré la ministre de l'enseignement supérieur le 16 avril 2018 afin de faire le point sur l'accueil des étudiants en situation de handicap.

- Parcoursup et handicap, article de Faire Face : [cliquez ici](#)
- Circulaire ministérielle du 28 mars 2018 [cliquez ici](#)

COMPENSATION

Proposition de loi relative à l'amélioration de la PCH

17 mai 2018

Le député Philippe Berta (groupe UDI) a déposé ce 1^{er} trimestre une proposition de loi relative à l'amélioration de la prestation de compensation du handicap.

Il propose :

- la suppression de la barrière d'âge à 75 ans dans l'accès à la PCH
- l'expérimentation visant à réduire le reste à charge des bénéficiaires de la PCH

Cette proposition de loi sera débattue en séance publique le 17 mai prochain.

POSITIONS ET ACTIONS D'APF FRANCE HANDICAP

Cette proposition de loi répond en partie à nos revendications, notamment la suppression de la barrière d'âge de 75 ans. La disposition relative au financement (expérimentation) est plus limitée.

Si **APF France handicap salue cette initiative** – nous avons rencontré ce parlementaire, nous attendons de la part du gouvernement un réel engagement pour supprimer toutes les charges relatives aux aides humaines, aides techniques, etc.

APF France handicap multiplie les démarches et les rencontres auprès du gouvernement, des parlementaires, de l'ADF.

Un courrier adressé à la secrétaire d'Etat en charge des personnes handicapées est pour l'instant resté sans réponse.

Un courrier va être prochainement envoyé à l'ensemble des parlementaires (députés et sénateurs) siégeant à la commission des affaires sociales afin qu'ils ouvrent le sujet dans le cadre de leurs travaux parlementaires.

Des tables rondes sur la compensation en présence de parlementaires commencent à s'organiser dans certaines régions. Les premières ont eu lieu en Ile de France le 20 avril.

L'annonce par le Président de la République de la création d'un 5^{ème} risque pour couvrir ces frais ouvre de nouveaux champs de débat.

- Proposition de loi sur la compensation : [cliquez ici](#)
- Note APF France handicap sur la compensation [cliquez ici](#)
- Résultats baromètre de la compensation – février 2018 : [cliquez ici](#)
- Courrier APF France handicap à la secrétaire d'Etat : [cliquez ici](#).



En vue de la Conférence Nationale du Handicap prévue en mai 2018, l'APF renforce sa mobilisation sur la compensation.

Continuer à faire remplir le baromètre : <http://www.compensationhandicap.fr/>



AIDANTS FAMILIAUX

<p>Projet de directive européenne vie professionnelle – vie privée des parents et des aidants familiaux</p> <p><i>En cours de discussion au Conseil de l'Union Européenne et au Parlement Européen</i></p>	<p>Un projet de directive concernant l'équilibre vie professionnelle - vie privée des parents et des aidants familiaux est en discussion au Conseil de l'Union Européenne.</p> <p>Cette directive vise à moderniser le cadre juridique existant de l'Union Européenne en matière de congés familiaux et de formules souples de travail.</p> <p>Cette proposition de directive comprend:</p> <ul style="list-style-type: none"> > l'instauration d'un congé de paternité. > le renforcement du congé parental: > l'instauration d'un congé des aidants > l'extension du droit de demander des formules souples de travail (réduction du temps de travail, horaire de travail flexible et flexibilité concernant le lieu de travail) à tous les parents d'enfants jusqu'à 12 ans et aux aidants s'occupant de proches dépendants.
	<p style="text-align: center;">POSITIONS ET ACTIONS D'APF FRANCE HANDICAP</p> <p>Nous sommes très favorables à ce projet de directive qui renforce notamment les droits des aidants</p> <p>En France, si le gouvernement a récemment introduit un don de repos entre collègues, cette mesure ne peut en rien suppléer une véritable politique de soutien aux aidants.</p> <p>Par ailleurs, le congé parental est un enjeu d'égalité femmes hommes, de maintien dans l'emploi des femmes et de développement des modes d'accueil de la Petite enfance, une version mieux indemnisées et fractionnable le rendrait plus attractif.</p> <p>Une cinquantaine d'organisations viennent d'adresser au Président de la République pour qu'il soutienne publiquement ce projet de directive.</p>
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Projet de directive européenne : cliquez ici ▪ Lettre ouverte au Président de la République : cliquez ici

EUROPE

<p>Consultations citoyennes sur l'Europe</p> <p><i>Avril à octobre 2018</i></p>	<p>D'avril à octobre 2018, des Consultations citoyennes sur l'Europe se tiendront sur tout le territoire français.</p> <p>Elles permettront à tous ceux qui le souhaitent d'exprimer leurs avis et leurs propositions sur l'Union européenne.</p> <p>Le Président de la République a officiellement lancé les Consultations citoyennes le 17 avril, à Épinal.</p> <p>Tous les États membres s'associent à cette initiative et des consultations citoyennes seront donc organisées partout en Europe.</p>
	<p style="text-align: center;">POSITIONS ET ACTIONS D'APF FRANCE HANDICAP</p> <p>APF France handicap est favorable à cette initiative et nous envisageons de nous impliquer. Une note au réseau sera prochainement diffusée.</p>
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Présentation de la consultation citoyenne sur l'Europe : cliquez ici

SANTÉ

<p>Stratégie de transformation du système de santé</p> <p><i>Consultation jusqu'au 30 avril 2018</i></p>	<p>Le Premier Ministre a lancé le 13 février dernier la stratégie de transformation du système de santé (STSS).</p> <p>La ministre des Solidarités et de la Santé a annoncé, le 9 mars, une phase de consultation autour de cinq chantiers : la qualité et la pertinence des soins, les modes de financement et de régulation, le virage numérique, la formation et la transformation des métiers, et l'organisation territoriale des soins.</p> <p>Pour chacun de ces chantiers, une consultation a été lancée avec notamment une plateforme en ligne permettant d'apporter ses contributions jusqu'au 30 avril : https://consultation-stss.fr/.</p> <p>Une journée de travail rassemblant les différents acteurs a également été organisée le 17 avril afin d'identifier les enjeux prioritaires pour les acteurs de la santé de demain.</p>
	<p style="text-align: center;">POSITIONS ET ACTIONS D'APF FRANCE HANDICAP</p> <p>APF France handicap a apporté ses contributions – à différentes reprises - auprès du ministère de la santé afin que soit pris en compte les obstacles et les spécificités de l'accès aux soins des personnes en situation de handicap : accessibilité des lieux et équipements, restes à charge financiers, formations des professionnels, déserts médicaux, ...</p> <p>L'occasion d'apparaître comme un interlocuteur reconnu par le ministère. Aussi, nous avons été invités à participer à cette journée du 17 avril.</p>
<p>Pour en savoir plus ➔</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Dossier de presse sur la stratégie de transformation du système de santé : [cliquez ici] ▪ Contribution d'APF France handicap : [cliquez ici]
<p>Accès aux soins des personnes handicapées</p> <p><i>Mission ministérielle jusqu'à fin juin 2018</i></p>	<p>Le ministère de la santé et le secrétariat d'état en charge des personnes handicapées ont confié à Marianne Cornu-Pauchet, directrice du Fonds de financement de la protection complémentaire de la couverture universelle du risque maladie (CMU) et Philippe de Normandie, membre de la CNSA, une mission jusqu'à fin juin 2018 relative à l'accès financier à la santé des personnes en situation de handicap et de précarité (reste à charge, renoncement aux soins ...).</p> <p>Cette mission s'inscrit dans le cadre de l'article 64 de la loi de financement de la sécurité sociale pour 2018.</p>
	<p style="text-align: center;">POSITIONS ET ACTIONS D'APF FRANCE HANDICAP</p> <p>APF France handicap est satisfaite du lancement de cette mission que nous attendions.</p> <p>Nous sommes à l'origine de cet article 64 de loi qui permet le lancement de ce rapport.</p>
<p>Pour en savoir plus ➔</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Lettre de mission : [cliquez ici]

PROTECTION JURIDIQUE DES MAJEURS

Réforme de la protection juridique des majeurs

Février 2018

Suite à la publication de deux rapports en 2016 sur la protection des majeurs vulnérables en France par la Cour des comptes et le Défenseur des droits et à des réformes récentes dans plusieurs états européens (Allemagne, Autriche, Irlande, Lituanie), il a été décidé de mettre en place, dans le cadre de la Commission "questions européennes et internationales, Convention ONU" du CNCPH, un groupe de travail sur l'article 12 «Reconnaissance de la personnalité juridique dans des conditions d'égalité» de la Convention des Nations unies relative aux droits des personnes handicapées.

Plusieurs auditions (magistrats, chercheurs, associations, etc.) se sont déroulées tout au long de l'année 2017 et l'APF a activement participé aux travaux de ce groupe. I

Il en ressort une contribution qui a été présentée en Commission plénière du CNCPH le 15 février dernier et adoptée à l'unanimité sous forme de «rapport» du CNCPH.

Pour en savoir plus 

▪ Rapport du CNCPH : [cliquez ici](#)



FOCUS SUR L'AIDE A DOMICILE

Chantier de réforme de la tarification des services d'aide à domicile (SAAD)

Janvier – été 2018

En septembre 2017 a été lancé un chantier sur la réforme de l'allocation de la ressource des SAAD via 4 groupes de travail. L'objectif est de trouver un modèle qui vienne consolider le modèle économique de SAAD. Le comité de pilotage du 29 janvier dernier a été l'occasion de présenter au participants un schéma cible du financement futur des SAAD qui va être testé jusqu'au début de l'été par des simulations effectuées par la DGCS et la CNSA.

POSITIONS ET ACTIONS D'APF FRANCE HANDICAP

APF France handicap suit de près ces travaux qui ont un impact important pour les personnes en situation de handicap. Elle a fait part de son inquiétude sur l'orientation des travaux et a rappelé les principes auxquels on ne pouvait pas déroger : pas de reste à charge, libre choix de son mode de vie et des modalités de mise en œuvre de son accompagnement à domicile, accès équitable (financier et géographique) à des prestations adaptées.

Pour en savoir plus 

▪ Courrier à la directrice CNSA : [cliquez ici](#)

▪ Courrier au directeur de la DGCS : [Cliquez ici](#)



Conseil Français
des personnes Handicapées
Pour les questions Européennes

Le Conseil Français des personnes Handicapées pour les questions Européennes (CFHE) – dont l'APF est membre fondateur - **édite une lettre d'information** qui présente chaque mois les activités du CFHE, ainsi que les informations importantes concernant les législations européennes, la mise en œuvre de la Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées et les événements organisés autour de ces thématiques.

Le dernier numéro de la lettre : [cliquez ici](#)

Pour vous abonner à cette lettre d'information : [cliquez ici](#)

CALENDRIER PREVISIONNEL

Avril 2018		
Courant avril	<p>Annonces à l'issue des concertations sur la transformation publique</p> <p>Présentation du projet de loi sur les mobilités</p> <p>Présentation du plan de prévention et de lutte contre la pauvreté des enfants et des jeunes</p>	Conseil des ministres
26 avril	Duo Day	www.duoday.fr
30 avril	Journée mondiale des mobilités et de l'accessibilité	
Avril à octobre 2018	Consultation citoyenne sur l'Europe	
Mai 2018		
2 mai	Présentation du projet de loi sur la croissance et la transformation des entreprises (loi PACTE)	Conseil des ministres
9 mai	Présentation des textes sur la réforme constitutionnelle	Conseil des ministres
15 mai	Journée internationale des familles	
17 mai	Journée nationale d'action du collectif « Logement de qualité pour tous »	
17 mai	Proposition de loi sur la prestation de compensation	1ère lecture Assemblée nationale
28 mai	Débat sur le projet de loi logement (ELAN)	1ère lecture à l'Assemblée nationale
30 mai	Journée mondiale de la sclérose en plaques	
Fin mai ?	Conférence nationale du handicap	
Juin 2018		
1er juin	Journée mondiale des parents	
15 juin	Journée mondiale de sensibilisation à la maltraitance des personnes âgées	
20 juin	Journée mondiale des réfugiés	
21 au 23 juin		